

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2010/04.009/MJ du 7 avril 2010 du collège de la Haute Autorité de santé portant remplacement d'un membre de la commission d'évaluation économique et de santé publique**

NOR : SASX1030272S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 7 avril 2010,  
Vu la décision n° 2008-06.51 du 26 juin 2008 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la commission d'évaluation économique et de santé publique,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Catherine LE GALES est nommée membre permanent de la commission d'évaluation économique et de santé publique, en remplacement de Mme Brigitte DORMONT, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 7 avril 2010.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR L. DEGOS